



Edito

ON CONTINUE, ON AMPLIFIE, ON LÂCHE RIEN

Nous allons le répéter, c'est bon à entendre, nous étions 12 000 manifestants dans le département. Les pourcentages de grévistes sont très intéressants. Le projet de loi est fortement contesté tant dans la rue que dans les entreprises et les administrations, les services et les productions ont été fortement perturbés. La pression des travailleurs, des retraités, de la jeunesse (qu'il faut mobiliser plus) est là. Les colères, les injustices sont perceptibles et elles demandent à se faire entendre par les possédants.

Les deux millions de manifestants dans tout le pays démontrent que toutes les stratégies de communication, de "pédagogie" du gouvernement et du patronat sont des échecs cuisants. Malgré les interventions dans l'ensemble des médias, j'y reviendrai, il semble clair que leurs messages sont durs à faire passer, ils ne convainquent pas. La "justice sociale", "l'égalité et la solidarité", la "préservation du système par répartition" ne font pas recette dans la bouche des destructeurs, dans leurs démonstrations. Sont-ils convaincus eux-mêmes et ont-ils la possibilité de faire mieux dans leurs copies ?

Nous pouvons penser que seuls les paroles, les écrits, les arguments des intersyndicales à tous les niveaux peuvent être pris en compte dans la population et au travail. Dans tous les cas, les enquêtes d'opinion donnent raison aux opposants au projet. Et soyons satisfaits que les syndicats de travailleurs, des partis politiques, des

associations, les organisations de jeunesse et de retraités, les personnes qui ne se retrouvent ni dans les uns, ni dans les autres participent à ce combat. Un combat que chacun pourra faire à sa manière, avec ses propres moyens et qui construira la force de continuer et de GAGNER.

Il est difficile de faire grève parce que le patronat ne le supporte pas et la répression est bien là. Nous sommes également conscients que les pertes de salaires pèsent dans les foyers. Ce sont des réalités bien présentes. Pour autant, il y a deux possibilités : une que nous connaissons, celle de porter la lutte sur d'autres métiers et porter un soutien par procuration. C'est la forme de luttes que nous connaissons tous mais qui a réellement du mal à aboutir.

L'autre, nous la connaissons également et elle est beaucoup plus productive : c'est la méthode du tous ENSEMBLE, en même temps ou dans une stratégie coordonnée qui considère que nous pouvons réduire la production et ralentir significativement, voire plus, l'économie, dans la durée. A ce moment, le patronat, qui verra ses bénéfices, ses marges et ses dividendes se réduire, mettra lui-même la pression pour revenir à des considérations et des positions tout autres de la part du gouvernement. Cette stratégie, nous l'avons connue dans un passé assez loin...

Sommaire :

Edito : On continue, on amplifie, ...	P. 1 & 2
Dates des AG de l'IHS	P. 2
Prise de parole rassemblement 19/01	P. 2 & 3
Tract UD 31 Janvier	P. 4 & 5
Compte-rendu Congrès Métaux Bourges	P. 6 & 7
PUB MACIF	P. 8



AGENDA

31 JANVIER 2023

**Rassemblements dans le département
pour le retrait de la réforme des retraites
(voir tract UD pages 4 et 5)**

Formation Syndicale UD - 2023

- ⇒ Stage CSE - Prise de mandat : 6 au 10 Mars
- ⇒ Stage N2 - 2^e Partie : 17 au 21 Avril
- ⇒ Orga - Vie Syndicale : 24 au 28 Avril
- ⇒ CSSCT Tronc commun : 12 au 16 Juin
- ⇒ ECO - CSE : 19 au 23 Juin

*Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant
le stage et informez l'UD de votre participation.*

tain maintenant, mais elle a fait ses preuves. D'ailleurs, c'est la seule qui est mise en place lors des mobilisations dans les entreprises : grèves, plus de production, plus de création de richesses et c'est forcément une négociation et un gain pour les salariés. Les exemples dans certains secteurs, en novembre et décembre, doivent nous donner l'espoir et la force de la gagne.

Les médias ? j'ai dit plus haut que j'y reviendrai. Pour celles et ceux qui suivent un peu les infos, pour moi c'est la radio et le papier, (pas la télé) c'est insupportable. Le "Tout est permis" est particulièrement devenu une feuille de route et c'est surtout devenu le "Tout peut être dit".

Les arguments, la contradiction et le débat ont fait place à des tribunaux médiatiques et à la mise à mort publique de certains invités. Le gouvernement, le patronat, le RN, les Républicains, les députés de la majorité semblent avoir une immunité permanente. Le débat démocratique n'est pas une émission de télé réalité, sinon nous serions tous des acteurs exclusivement liquidés dès le premier casting.

Les termes employés par les journalistes pour dénoncer, combattre et éliminer les arguments sont d'une violence extrême. Ils sont sur la "criminalisation" de la grève, la notion de "culpabilité" des organisations syndicales, "l'irresponsabilité" des mêmes orga entre autres dans les transports et le pétrole en opposition avec la "responsabilité" des arguments du gouvernement, le "sabotage" et l'illégalité. Mais tous ont l'argument suprême du "respect du droit de grève, inscrit dans la constitution".

De ça, ils s'en foutent comme de leur première chemise.

Dernière chose. La grève est le seul moyen pour les faire plier. Le patronat et le gouvernement regardent et comptent. Pour le premier, la production perdue et les manques à gagner et pour le deuxième, la rue. Mais surtout ils font le bilan ensemble.

Faut-il perdre du salaire maintenant afin de gagner pour plus tard, en bonne santé et pour plus longtemps ? A vous de voir si le jeu en vaut la chandelle. Je vous fais confiance pour les réponses.

Bonne année de santé, de luttes et d'espoir.

Au 31 et bon courage, les camarades.

Sébastien MARTINEAU - Secrétaire Général



A noter
dans vos agendas



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT

AG des adhérents du Cher:

⇒ **Mercredi 5 Avril 2023 à 14h à l'UD à Bourges**

AG de l'IHS régional Centre-Val de Loire :

⇒ **Mardi 11 Avril 2023 à St-Avertin près de Tours**



PRISE DE PAROLE

RASSEMBLEMENT DU 19 JANVIER 2023

Depuis plusieurs mois, le gouvernement et le patronat se sont engagés dans une course effrénée pour convaincre du bien-fondé de la contre-réforme des retraites.

Malgré un discours démagogue mais parfaitement huilé, ils n'ont pas convaincu, au contraire et pour cause.

CE PROJET de réforme des retraites est à mettre à la poubelle.

Mais rien ne les arrête puisque maintenant ils arrivent à mentir honteusement sur les conclusions du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites.

Aucun scrupule à rabâcher que le système par répartition est déficitaire et qu'il le sera encore plus les prochaines années, alors que cette réforme n'a qu'un seul but : faire des économies et donc arriver à une baisse des pensions.

Les casseurs de notre modèle social trouvent également le moyen de nous remettre sur la table le fait que nous vivons plus vieux et donc que nous devrions travailler plus longtemps.

Un argument qui ne tient pas.

En France, l'espérance de vie stagne depuis quelques années et l'espérance de vie en bonne santé régresse pour certaines catégories sociales.

Les progrès médicaux, notre système de santé ainsi que la réduction globale du temps de travail ont permis l'allongement de la vie et de la vie en bonne santé.

Alors nous dire que nous pouvons travailler plus revient à faire passer des travailleurs... **du travail directement au cimetière** et au nom de quoi les gains d'espérance de vie devrait être donnés à un patron ?

**Nous n'acceptons pas de revenir
à l'époque de la retraite des morts.**

La première ministre, lors de la présentation de la loi, a affirmé la main sur le cœur que cette loi serait synonyme de progrès social et de justice.

Il n'en est rien bien au contraire.

C'est une régression violente dans un pays qui n'a jamais été aussi riche.

D'ailleurs de nombreux pays riches comme l'Allemagne, la Belgique ou encore l'Italie ont entamé eux aussi un allongement du temps de travail.

Pourquoi cet engouement dans de nombreux pays en Europe ?

Y aurait-il une doctrine, des dogmes qui viendraient par des recommandations de la Commission Européenne ?

Commission au service du capital qui, année après année, fait plier les travailleurs et leurs systèmes de retraite et impose les choix patronaux ?

Cette réforme impactera tous les salariés et plus particulièrement les femmes, les précaires, les carrières hachées, les bas et moyens salaires, les travailleurs de tous les secteurs et de tous les régimes de retraite.

Et nos jeunes...quel avenir pour eux ?

Ils sont confrontés à un monde de plus en plus injuste. Ce sont les grands perdants de beaucoup de décisions politiques. Ça peut paraître loin pour eux la retraite mais les années passent vite, cette réforme les concerne bien entendu, ils doivent se battre aussi pour garantir leur droit à une retraite future.

De l'argent il y en a....

En 2008, l'état a trouvé 360 milliards pour sauver les banques, sans oublier les milliards distribués aux entreprises pour passer la crise du COVID, tout ça sans aucune contrepartie.

Par contre, pour les retraites des salariés, rien, pire encore, ils soulagent les patrons des cotisations sociales jusqu'à 1.5 fois le SMIC, ils distribuent des primes qui ne sont pas soumises à cotisations, ils organisent le pillage des caisses, pour après venir

vous dire : les gars, y a pas de sous, faudra bosser jusqu'à 64 ans.

Rien du côté des augmentations de salaires, dans la fonction publique c'est 3.5 % d'augmentation après 20 ans de gel.

Voilà comment le gouvernement traite et remercie les salariés pour lesquels il gère les salaires, il montre le chemin au patronat pour appauvrir la classe ouvrière

**Cette réforme ne sera retirée
que si le rapport de forces est à la hauteur.**

Et pour qu'il soit à la hauteur, il appartient à chacun de prendre toute sa place dans ce combat, dans la durée, par la grève et en participant aux mobilisations.

Nous devons tout mettre en œuvre collectivement pour que le patronat et le gouvernement soient contraints de retirer ce projet de loi.

**Nous sommes les seuls à créer
les richesses de ce pays**

Oui, c'est dur de faire grève mais nous devons tout mettre en œuvre collectivement pour que le patronat et le gouvernement soient contraints de retirer ce projet de loi.

Nous avons des propositions concrètes et financées pour que les salariés puissent profiter pleinement de la retraite avec des pensions qui permettent de vivre. Mais dans un premier temps, il nous faut obtenir le retrait.

Tous ensemble, nous devons nous battre pour nos régimes de retraite, les augmentations de salaires et pour le renforcement de la Sécurité Sociale qui doit être le cheval de bataille de notre combat.

Est-ce qu'il ne vaut mieux pas perdre quelques jours de salaire dans les jours à venir que de perdre des mois et des années pour atteindre la retraite ?

Alors oui à la retraite à 60 ans et oui aux augmentations de salaires.

Soyons à la hauteur des enjeux et exigeons le progrès social et le changement de société.

Merci.



RETRAITES

- ⇒ Allongement de l'âge de départ
- ⇒ Allongement du temps de cotisation

C'EST NON

12.000 manifestants dans le Cher le 19 Janvier

GREVE ET MANIFESTATIONS LE MARDI 31 JANVIER

Depuis plusieurs mois, le gouvernement et le patronat se sont engagés dans une course effrénée afin de convaincre du bien-fondé de la contre-réforme des retraites. **Malgré un discours démagogue mais parfaitement huilé, ils n'ont pas convaincu, au contraire.** Mais rien ne les arrête puisque maintenant ils arrivent à mentir honteusement sur les conclusions du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites. Aucun scrupule à rabâcher que le système par répartition est déficitaire et qu'il le sera encore plus les prochaines années. **C'est FAUX et les arguments du rapport le prouvent.**

Les casseurs de notre modèle social trouvent également le moyen de nous remettre sur la table le fait que nous vivons plus vieux et donc que nous devrions travailler plus longtemps. **Un argument qui ne tient pas.** En France, l'espérance de vie stagne depuis quelques années et l'espérance de vie en bonne santé régresse pour certaines catégories sociales. **Les progrès médicaux, notre système de santé ainsi que la réduction globale du temps de travail ont permis l'allongement de la vie et de la vie en bonne santé.**

Alors nous dire que nous pouvons travailler plus revient à faire passer les travailleurs, **du travail**

directement au cimetière. Nous n'accepterons pas de revenir à l'époque de la retraite des morts.

La première ministre, lors de la présentation de la loi, a affirmé la main sur le cœur que cette loi serait synonyme de progrès social, de justice. **Il n'en est rien bien au contraire.** C'est une régression violente dans un pays qui n'a jamais été aussi riche. D'ailleurs de nombreux pays riches comme l'Allemagne, la Belgique ou encore l'Italie ont entamé eux aussi un allongement du temps de travail. Pourquoi cet engouement et un certain affolement

dans de nombreux pays en Europe ? **Y aurait-il une doctrine, des dogmes qui viendraient par des recommandations de la Commission Européenne ?** Commission au service du capital qui, année après année, fait plier les travailleurs et leurs systèmes de retraite, impose les choix patronaux ?

Cette réforme impactera tous les salariés et plus particulièrement les femmes, les précaires, les carrières hachées, les bas et moyens sa-

RÉFORME DES RETRAITES :
Le gouvernement à l'écoute



lares, les travailleurs de tous les secteurs, de tous les régimes de retraite.

Cette réforme ne sera retirée que si le rapport de forces est à la hauteur. Et pour qu'il soit à la hauteur, il appartient à chacun de prendre toute sa place dans ce combat, dans la durée, par la grève et en participant aux mobilisations.

Nous devons tout mettre en œuvre collectivement pour que le patronat et le gouvernement soient contraints de retirer ce projet de loi. **La CGT a des propositions concrètes et financées pour que les salariés puissent profiter pleinement de la retraite avec des pensions qui permettent de vivre. Mais dans un premier temps, il nous faut obtenir le retrait.**

Il nous faut discuter, débattre et convaincre encore plus. Le salariat, dans sa globalité, est

"l'organisation prolétarienne" la plus nombreuse et nous devons y aller "tous ensemble" jusqu'à la victoire. Mettre en lien et se battre pour nos régimes de retraite, les augmentations de salaires et le renforcement de la Sécurité Sociale doit être le cheval de bataille de notre combat.

Il faut se rendre compte d'une chose : **il vaut mieux perdre quelques jours de**

salaire dans les jours à venir que des mois et des années pour attendre et atteindre la retraite. Retraite qui sera malheureusement un préalable à une mort fortement anticipée, voire au travail.

Soyons à la hauteur des enjeux et exigeons le progrès social et le changement de société.

Bourges, le 23 Janvier 2023



RASSEMBLEMENTS

<u>BOURGES</u>	10 H 00	Place Séraucourt
<u>VIERZON</u>	10 H 30	Place Jacques Brel
<u>ST-FLORENT</u>	10 H 30	Place de la République
<u>ST-AMAND</u>	10 H 00	Place de la République
<u>LA GUERCHE</u>	10 H 30	Place du Général de Gaulle



Le Congrès du Syndicat des Métaux de Bourges s'est tenu avec succès le 19 décembre 2022 à l'UD

Syndicat des Métaux de Bourges

8, Place MALUS
18000 BOURGES
Tel : 02 48 21 24 79

Succès de mobilisation avec une participation active des 14 délégués dont 5 femmes (sur 38 syndiqués) inscrits pour ce congrès de refondation du Syndicat local avec ses entreprises Auxitrol, Herdegen Henrichemont, Rosinox, SAS Cholet Services Rians, FFDM, Fadis et en soutien le Syndicat Wilo-Intec Aubigny, soit 930 salariés.

Après avoir donné la présidence de séance à Matthijs Schoevaert qui excuse Yannick Piat du collectif d'animation du CCM et UL de St Florent, Jean-Claude Gandoin secrétaire du Syndicat a introduit le débat sur le « Document d'orientation des revendications et des luttes » en resituant le congrès dans les enjeux de la situation générale qui, « avec la crise du Covid et la guerre de repartage et de domination en Ukraine », montre une aggravation brutale de la crise du système qui sacrifie tous nos droits du travail, notre Sécu, jusqu'à la Santé publique et l'environnement pour faire exploser les profits générant, pour les salariés de tous secteurs de la société, inflation, pauvreté, pénurie d'emploi, chômage partiel, casse des services publics.

Au cœur de la lutte de classes qui s'aiguise entre capital et le travail, à la base, c'est la montée des grèves et révoltes pour faire payer les groupes qui se gavent avec les dividendes, les milliards du Plan de Relance et les 157 milliards des cadeaux du Budget de l'Etat à leur service. Les métallos et leurs familles n'en peuvent plus des conditions de travail et la misère des fins de mois indignes alors que c'est eux les créateurs des richesses. Dans les entreprises, notre syndicat CGT œuvre pour sortir par le haut du chantage emploi contre salaire et la mise en concurrence des salariés exercée par le patronat de l'UIMM pour faire accepter avec des accords honteux les restructurations et sacrifices sous son diktat du standard mondial des 15% de profit.

Notre Syndicat fait vivre le principe CGT du syndicat de lutte de classes acteur et décideur. Le cahier de

revendications et les actions pour les faire aboutir sont élaborés et décidés avec les salariés dans l'unité la plus large. La lutte revendicative de notre syndicat a pour axe les augmentations de salaires, l'amélioration des conditions de travail et la défense de nos conquits dans notre Convention Collective du Cher et nos accords d'entreprise aujourd'hui menacés ».

1 - La question du mouvement de lutte pour les salaires dans nos entreprises a été l'occasion d'un échange pour évoluer du « patron peut payer » au « patron doit payer ». C'est réaffirmer dans les arrêts de la production, que c'est la force de travail de la classe ouvrière qui produit les richesses d'où le capital tire ses profits. C'est dire non à cette idéologie de la « valeur travail » faite pour nous imposer le salaire au mérite et l'augmentation du travail gratuit avec la menace de l'UIMM de nous imposer en 2024 l'annualisation des heures sup non payées. Le syndicat exige de mettre fin à la discrimination salariale faite aux femmes par des augmentations complémentaires chiffrées à 10% par le CCM.

L'échange des expériences et du vécu confronté à l'état de colère des métallos a été riche d'enseignement tant sur le niveau de la revendication de salaire face à un patronat qui veut s'en tenir aux primes que sur la question du comment on mobilise. A Auxitrol, après consultation de tous sur une somme uniforme de 350 euros et une Assemblée Générale de 20 minutes massivement suivie, la direction apeurée a dû céder 150 euros ou 5,5% du salaire brut sans ancienneté si plus favorable et pour les cadres 5,5% en AI. Nous avons refusé la prime PPV de 900 euros qui ne profitait qu'à 107 salariés et avons demandé et obtenu de réinjecter cette prime pour tous les non-cadres sous forme de salaire. A Rosinox, suite à une AG massive, nous avons obtenu 100 euros en AG et le doublement de la prime kilométrique. A Herdegen, après les grands conquits de 2021 avec, en application de la grille de

la Convention du Cher, les OS qui passent P1 avec le rattrapage (900 euros), la question est posée de réunir au préalable le collectif syndical pour décider de la mobilisation pour porter la revendication avec pour 2023, année des élections, l'objectif d'ouverture de Nao sur les salaires dès le 1er trimestre pour tenir les engagements de la direction à des salaires suivant l'inflation. A FFDM avec des AG d'atelier, ils ont obtenu 4% d'AG, et une majoration de 5% de la prime de transport.

2 - La question des conditions de travail est la question sensible dans les échanges du vécu qui montrent une aggravation brutale, le patronat se dégageant de son obligation à assurer la bonne santé physique et mentale qui engage sa responsabilité pénale. C'est dire l'accord avec l'exigence d'une reconnaissance de tous les critères de pénibilité du Code du Travail dénoncés par l'UIMM avec les risques psycho-sociaux. Contre la situation de pénurie de métallos qualifiés suite aux restructurations et bas salaires, l'axe revendicatif dans le cadre de la défense des 35h, c'est la réduction de la vie au travail par un droit au Départ Anticipé à la Retraite en bonne santé à 55 ans compensé par l'embauche de jeunes et de précaires en CDI avec des salaires attractifs reconnaissant formations et qualifications.

3 - La défense des acquis de la Convention Collective du Cher a engagé un débat sur le fond sur la lutte qu'on doit mener avant l'application du Nouveau Dispositif Conventionnel de la branche signé par la CFDT, FO et CFE-CGC dans le dos des salariés et tout au profit du patronat avec un salaire défini par cotation du poste de travail à l'exclusion des qualif et diplômes. C'est dire que le syndicat est contre l'accord révision-extinction de l'UIMM du Cher signé par les Organisations Syndicales qui collaborent à son entrée en vigueur en 2024, avec pour

mot d'ordre « pas touche à notre Convention du Cher ! pas touche à nos accords d'entreprises ! »

4 - La solidarité active avec les luttes, ce sont les liens fraternels avec la CGT Mécachrome Toulouse pour étendre la lutte pour les salaires dans le groupe par des actions de tractages à Mecachrome Aubigny avec le Syndicat Wilo Intec proche, l'UD et le CCM.

Le texte d'orientation a été voté à l'unanimité et les messages de soutien de la CGT Mécachrome Toulouse et de la CGT Punch Strasbourg à nos orientations et actions de solidarité ont reçu des applaudissements fraternels.

Sur la vie syndicale et renforcement, l'après-midi, le Congrès a poursuivi ses travaux avec la présentation des statuts mis à jour depuis ceux de 1985 avec les fondamentaux du « syndicat des ouvriers métallurgistes de Bourges et assimilés » de 1905.

Le Syndicat est composé de sections syndicales d'entreprises, de syndiqués individuels métaux et de retraités MPO, FFDM, Nozal etc... qui assurent la continuité syndicale. Les statuts et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Le Bureau est élu à l'unanimité : la trésorière Sylvie Gobin, trésorière adjointe Corinne Fauchâtre, Manuel Mouran, Nouel El Malah membres du Bureau. Le secrétaire Jean-Claude Gandoin est élu à l'unanimité.

En clôture du Congrès, Sébastien Martineau, secrétaire de l'UD du Cher, est venu apporter son salut et soutien au Congrès du Syndicat des Métaux de Bourges avec sa dynamique et son potentiel de renforcement et de luttes.

Le secrétaire - Jean-Claude Gandoin



& La maxime du mois &



*SUR LE PLUS HAUT TRÔNE DU MONDE,
ON N'EST JAMAIS ASSIS QUE SUR SON CUL.*

MONTAIGNE



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.